

MANDAT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

La Direction générale des communications est chargée de faire mieux connaître et mieux comprendre la politique étrangère et le programme de commerce international du Canada à un public canadien et étranger. Elle offre aussi aux ministres et aux fonctionnaires des conseils judicieux et des services de qualité en matière de communications.

Les services traditionnels offerts par la Direction générale comprennent les relations avec les médias, la planification des communications, la sensibilisation du public, y compris les programmes des journalistes étrangers, les expositions et les programmes des conférenciers, la préparation des publications, la publicité, la recherche sur l'opinion publique, le suivi et l'analyse des médias, ainsi que la production de CanadExport et de Canada - Regard sur le monde. Nos nouveaux services comprennent les communications internes, les multimédias et les nouveaux médias, ainsi que les communications électroniques.

Ces services, programmes et produits contribuent aux efforts de diplomatie ouverte du Ministère, qui visent à sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes et à promouvoir l'image du Canada et du MAECI au pays et à l'étranger.

Richard Lecoq
Directeur général
Direction générale des communications (BCD)
Bureau : 994-2482
Cellulaire : 795-1726
Domicile : 747-9159

